

Lettre ouverte au directeur du Parc National de la Vanoise
Mr MICHAU Emmanuel

Objet : Le Parc National de la Vanoise, un enjeu économique et écologique.

Le Parc National de la Vanoise est-il un territoire où l'Homme ne pourra plus pénétrer ?

Mr le directeur du PNV,

Le PNV est sans aucun doute une valeur importante de notre territoire. Il est un des paramètres constituant son développement économique et raisonné.

Toutefois la gestion de cet établissement public est abusive. Le dialogue que vous semblez prôner dans votre charte n'est-il en réalité, au mieux, qu'un vœu pieux ? Voir une supercherie permettant de faire passer les éléments discutables d'une telle adhésion ?

Cas concret :

- Je suis membre de la commission tourisme de la MIHT, conseiller municipal aux Chapelles mais c'est en tant que citoyen et membre fondateur de Trailers des Pays de Savoie, association organisatrice de l'Ice Trail Tarentaise à Val d'Isère que je m'exprime.

- Le 12 juillet dernier a eu lieu la 5ème édition de cet événement. Nous échangeons avec vos services depuis la conception du projet en 2010. Nous avons d'ailleurs fait évoluer le parcours en fonction de vos autorisations et préconisations. Nous avons suivi vos recommandations même hors du cœur du parc.

Le 07 juillet vous nous faites part de votre décision d'autorisation en excluant une partie du parcours. Nous contestons vivement votre décision tant sur la forme que sur le fond. Le parcours est inchangé depuis la première édition. Votre décision prise à 5 jours de l'événement n'est nullement argumentée. Peut-être qu'en tant que directeur du PNV vous me direz que vous n'avez pas à argumenter vos décisions ?

Le succès de cet événement est prouvé. Avec plus de 20 pays représentés, il fait partie des enjeux de promotion du territoire. Mais sans doute les trailers sont d'horribles pollueurs que nous devrions chasser du territoire. C'est du moins ce que vous laissez entendre lorsque l'un de vos agents me rétorque droit dans les yeux, je cite: « Je trouverai bien une espèce protégée pour vous empêcher d'y aller ».

Vous nous reprochez aussi la prise de vue photographique à but lucratif en cœur du Parc. Nos prises de vues sont aussi à but promotionnel et en effet, le travail d'un photographe se paye. Mais nous n'avons pas le droit de faire des photos dans le PNV !? Quelle honte ! La prise de photos est-elle hautement nuisible d'un point de vue écologique ?

D'autant que vous, vous vous octroyez le droit de faire un tee-shirt avec le sigle « La Vanoise, je signe » destiné au grand public. Cette propagande est hautement discutable. N'est-il pas aux élus des communes concernées de signer (comme vous dites) et non au public ?

Pour toutes ces raisons, (et bien d'autres que je ne demande qu'à développer), je conteste votre décision du 08 juillet dernier.

De plus, votre agent, Mr Arzac m'a envoyé une convocation pour audition libre le 26 août à 14h à la résidence administrative de Bourg St Maurice. Je n'accorde ni crédit, ni confiance à cet homme. En effet c'est précisément lui qui me rétorque en 2010 qu'il trouvera bien une espèce protégée pour nous empêcher d'aller sur une partie de parcours.

En conséquence, je vous informe d'une part, que je ne suis pas disponible le 26 août et que dans tous les cas, notre entretien ne pourra se faire que s'il est ouvert au public. J'aurai plus de disponibilités en septembre.

Votre gestion totalitaire d'un établissement public révolte le citoyen que je suis. Les trailers ne sont pas nuisibles à l'environnement. Vous êtes le délégataire du PNV, pas le propriétaire.

Si vous souhaitez toujours me rencontrer, cet entretien sera donc ouvert au public.

J'invite tous ceux qui le jugeront nécessaire à participer à notre échange.

Grégory Henry
Trailers des pays de Savoie
Fendailles 73700 les Chapelles
06 62 19 19 76